

Ciconia ciconia

© Valère Marsaudon



© Fabrice Cahez



Description de l'espèce

Grand oiseau bien connu de tous, la Cigogne blanche atteint 2 m d'envergure. Le corps est entièrement blanc. L'arrière des ailes est largement bordé de noir. Son long bec et ses longues pattes sont rouges. C'est un oiseau migrateur arrivant dès la fin février et regagnant ses quartiers hivernaux d'Afrique sub-saharienne dès le mois de septembre.

Observation

Généralement, il est assez facile de repérer la nidification de cet oiseau. Le nid énorme est souvent sur un support dégagé (cheminées, églises, gros arbres...).

Elle utilise de plus en plus des plates-formes mises à sa disposition par les ornithologues.

De plus, au moment de la parade nuptiale, elle est très bruyante : claquements de bec sonores.

Il paraît difficile de passer à côté d'un cas de nidification.

Distribution et effectifs

On retrouve la Cigogne blanche, en Europe, en Asie et en Afrique.

L'effectif nicheur européen représente près de 90 % de la population mondiale soit 119 000 à 147 000 couples.

En France, les deux gros noyaux de la population se trouvent en Alsace-Lorraine (200 couples) et sur la façade atlantique (130 couples). Sinon, elle niche en petit nombre en Normandie et dans la Dombes. Elle niche ailleurs notamment dans le val d'Allier (une dizaine de couples dans le Cher, région Centre). La population française était de 430 couples en 1997.



Touraine

Habitats et mesures de gestion favorables à l'espèce

La Cigogne blanche est anthropophile, elle vit souvent à proximité de l'homme. Ces dernières années, la mise en place de plate-formes a permis la reproduction de nombreux oiseaux sur la façade atlantique. Elle a besoin aux alentours de ses sites de nidification de zones humides de qualité (ruisseaux, étangs, prairies...).

En migration, elle est plus éclectique et peut aussi bien visiter les zones humides que des labours.

Les nombreuses zones humides préservées de la région Centre pourraient certainement accueillir des oiseaux nicheurs. Le problème semble donc de les attirer au moment de la nidification. Ceci pourrait être rendu possible par la mise en place de plate-formes, ce qui a déjà été fait sur la côte atlantique.

Le maintien de zones humides est prioritaire, notamment par l'intermédiaire de mesures agro-environnementales adaptées.

Enfin, les réseaux des lignes moyenne et haute tensions sont responsables de la mort de très nombreux oiseaux (surtout des juvéniles). La mise en place systématique de spirales, afin de rendre les lignes plus visibles, permettrait d'éviter de nombreuses collisions. L'installation de système anti-électrocution devrait être plus systématique pour les pylônes dangereux.